

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Illuminé home 15 %
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Tooth whitening gel
- **Producteur/fournisseur :**
DENTSPLY DeTrey GmbH
De-Trey-Str. 1
D-78467 Konstanz
GERMANY
- **Tel.:** +49-7531-583-0
Fax: +49-7531-583-104
- **Service chargé des renseignements :**
 - Département Analytical Research / Research & Development for technical information
 - Département Marketing & Sales for distribution of the safety data sheets
- **Renseignements en cas d'urgence :** +49-7531-583-0

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants dangereux:**

CAS: 124-43-6 EINECS: 204-701-4	peroxyde d'hydrogene--urée	C, O; R 8-34	10-25%
CAS: 9003-01-4	Poly acrylic acid	Xi; R 36/37/38	2,5-10%
CAS: 1310-73-2 EINECS: 215-185-5	hydroxyde de sodium	C; R 35	≤ 2,5%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**
Xi Irritant
O Comburant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 7 Peut provoquer un incendie.
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

(suite page 2)

F

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: *Illuminé home 15 %*

(suite de la page 1)

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** *Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant*

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:** *Porter un vêtement personnel de protection*
- **Mesures pour la protection de l'environnement :** *Diluer avec beaucoup d'eau.*
- **Méthodes de nettoyage/récupération :** *Recueillir par moyen mécanique.*

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :** *Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.*
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
*Ne conserver que dans le fût d'origine
Stocker dans un endroit frais.*
- **Indications concernant le stockage commun :** *Ne pas stocker avec les aliments*
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
*Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants
Protéger contre les effets de la lumière
Stocker au frais
Tenir les emballages hermétiquement fermés*
- **Température maximale de stockage :** *8 °C*
- **Température minimale de stockage :** *2 °C*

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

- **Remarques supplémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
*Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau*

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: *Illuminé home 15 %*

(suite de la page 2)

· **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

· **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	agréable

· **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

· **Point d'inflammation:** non applicable

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité :** non déterminée

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau : insoluble

· **Valeur du pH à 20°C:** 6

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue

· **Produits de décomposition dangereux :** Oxygène

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.

· **des yeux :** Effet d'irritation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: *Illuminé home 15 %*

(suite de la page 3)

- **Sensibilisation :** *Aucun effet de sensibilisation connu.*
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Irritant
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

- **Indications générales :** *Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant*

13 Informations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** *5.1 (OC1) Matières comburantes.*
- **Indice Kemler :** *58*
- **No ONU** *3098*
- **Groupe d'emballage :** *III*
- **Note de danger** *5.1+8*

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



- **Classe IMDG :** *5.1*
- **No ONU :** *3098*
- **Label** *5.1+8*
- **Groupe d'emballage :** *III*
- **No EMS :** *F-A,S-Q*
- **Polluant marin :** *Non*
- **Désignation technique exacte :** *OXIDIZING LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (UREA HYDROGEN PEROXIDE, SODIUM HYDROXIDE)*

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: Illuminé home 15 %

(suite de la page 4)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :


· Classe ICAO/IATA :	5.1
· No ID ONU :	3098
· Label	5.1+8
· Groupe d'emballage :	III
· Désignation technique exacte :	OXIDIZING LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (UREA HYDROGEN PEROXIDE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :


Xi Irritant
O Comburant

Phrases R :

7 Peut provoquer un incendie.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S :

3/7 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
14 Conserver à l'écart des substances organiques inflammables.
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales :
Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	80,0

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

Phrases R importantes:

34 Provoque des brûlures.
35 Provoque de graves brûlures.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 13.10.2006

revue le : 13.10.2006

Nom du produit: Illuminé home 15 %

(suite de la page 5)

- **Service établissant la fiche technique :** Analytical Research
- **Contact :** HotLine for urgent technical support: +49-7531-583-333

F